LE BULLETIN

Volume 33 - no 4 | Bulletin municipal de la Ville de Drummondville | **MAI 2021**

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PRATIQUE ARTISTIQUE

DE JEUNES TALENTS OBTIENNENT L'APPUI FINANCIER DE LA VILLE

Page 3

PRÈS DE 30 KM DE RUE RÉASPHALTÉS

Page 6

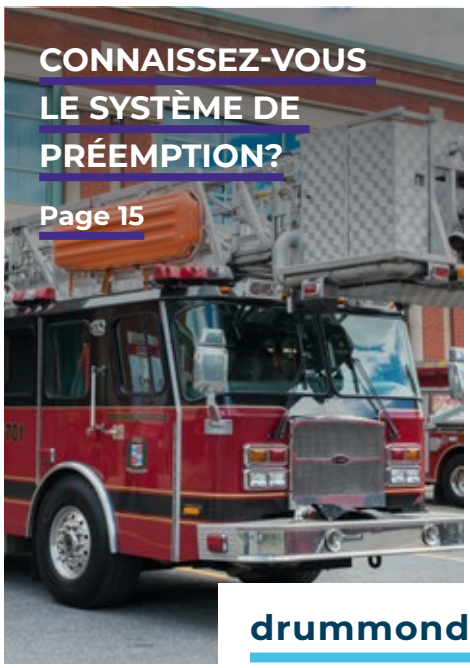

CONNAISSEZ-VOUS LE SYSTÈME DE PRÉEMPTION?

Page 15

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : LA VILLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Page 4

drummondville.ca

DRUMMONDVILLE

COURTOISIE, PRUDENCE ET RESPECT DES MESURES SANITAIRES

Les préparatifs pour la belle saison vont bon train. À ce chapitre, nous pouvons noter qu'à la suite de mon intervention, Hydro-Québec va procéder plus hâtivement aux opérations de rétablissement saisonnier du niveau d'eau de la rivière Saint-François, en amont du barrage Hemming. De ce fait, les activités nautiques pourront normalement y reprendre plus tôt cette année, sans difficulté particulière. L'utilisation sécuritaire de la rivière par les plaisanciers sera donc possible bientôt. Dès lors, la traverse en ponton entre le boul. Allard et le chemin Hemming pourra être remise en fonction, au plus grand plaisir des cyclistes et piétons désireux de passer d'une rive à l'autre.

Aussi, la réouverture des pistes cyclables m'incite à inviter tous les cyclistes de chez nous à les utiliser. Bien que nos pistes cyclables soient des plus sécuritaires, lors de toutes vos sorties en vélo la prudence s'impose. Il en va de votre bien-être et de celui de chacun. D'autant plus que, vous l'avez sans doute déjà remarqué, de nombreux travaux routiers ont cours cette année, forçant parfois des détours importants, même pour les cyclistes.

Comme indiqué dans un bulletin précédent, et comme j'en avais pris l'engagement, l'année 2021 constituera une année record en ce qui concerne les travaux de réparation de nos routes. Nous en réaliserons le double de ce qui se faisait par les années passées. Comme on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs, ces travaux risquent d'avoir un impact sur vos habitudes de circulation. J'invite donc l'ensemble des usagers de la route à se montrer courtois les uns envers les autres et à se montrer respectueux de la signalisation routière, notamment aux abords des chantiers routiers.

Malgré tous ces chantiers qui s'animeront autour de nous, il ne faut pas oublier que la pandémie est toujours présente et que les règles sanitaires liées à la COVID-19 sont toujours de mise. Je ne saurais en effet trop insister pour vous rappeler que notre zone orange reste très fragile. Faisons donc attention et respectons la distanciation physique, portons un masque, et lavons fréquemment nos mains. Je vous encourage également à vous faire vacciner dès que possible, puisque c'est là la solution qui nous permettra de vaincre la pandémie et de retourner collectivement à une vie normale dans les meilleurs délais.

D'ici là, la Ville, avec l'étroite collaboration de la Société de développement économique de Drummondville (SDED), maintiendra le suivi des différents programmes d'aide aux entreprises commerciales et industrielles non seulement dans le but de les aider à traverser la crise, mais également dans le but d'assurer une relance efficace.

Courtoisie, prudence et respect des mesures sanitaires constitueront donc les trois attitudes essentielles que je vous invite à prioriser avec l'arrivée du beau temps.

Je termine en vous disant que j'aime mon travail de maire et que j'y apprends tous les jours à être meilleur et à mieux vous représenter.

Merci de votre confiance.

ALAIN CARRIER
Maire
Ville de Drummondville
mairie@drummondville.ca

> PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL (NOUSTV + WEB DIFFUSION)
Les lundis 7 et 21 juin, à 19 h

/villedrummondville

drummondville.ca

Centre-du-Québec
Ici, on fait bouger les choses

DRUMMONDVILLE

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION
Service des communications
COLLABORATION
Services municipaux
Partenaires municipaux
MISE EN PAGE
Service des communications
IMPRESSION
Imprimerie Chicoine

TIRAGE
37 500 copies
DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
C.P. 398, J2B 6W3
819 478-6550
drummondville.ca
PROCHAINE PARUTION
Juin 2021

UNE NOUVELLE COHORTE DE JEUNES ARTISTES SÉLECTIONNÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PRATIQUE ARTISTIQUE

La Ville de Drummondville dévoile la 28e cohorte de lauréats du programme de Soutien à la pratique artistique, un programme qui vise à encourager les jeunes talents locaux en mettant à leur disposition les ressources nécessaires au développement, au perfectionnement et au rayonnement de leur démarche artistique.

Bourses
Les jeunes artistes sélectionnés bénéficient d'un soutien financier qui se décline en trois catégories de bourses. Elles leur sont offertes, car ils se sont démarqués dans leur discipline et dans le milieu culturel drummondvillois par leur talent, leur initiative et leur envie d'évoluer dans leur pratique.

Trois catégories de bourses sont adjugées, soit de soutien, d'excellence ainsi que la bourse Huguette-Dubois ayant pour objectif de soutenir le déploiement d'un candidat vers une pratique artistique professionnelle. Cette dernière est remise parmi un des candidats s'étant qualifiés à la bourse Excellence et qui démontre sa qualité d'artiste de haut niveau et un talent d'exception.

La bourse Huguette-Dubois a été remise cette année à Mikael Lepage, reconnu pour son immense talent dans la discipline artistique des arts visuels.

LAURÉATS
ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2020

BOURSES DE SOUTIEN :

- ALICE BERGERON
- CASSANDRA MONTREUIL
- MADISON NOBLE
- MARIE-JEANNE CORRIVEAU
- VIVIANNE VINCENT

BOURSES EXCELLENCE :

- JAKOB SÉVIGNY
- JULIETTE BEAUDOIN
- LEÏA LEMAY
- LISA RIENDEAU
- LUKA BORDELEAU
- MAUDE GAUTHIER
- MIKAEL LEPAGE (+ BOURSE HUGUETTE-DUBOIS)
- RAPHAËL CÔTÉ
- SAMUEL FECTEAU

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2020

LA VILLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT, MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE COMPLEXE

À LA LECTURE DU DÉTAILLÉ RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2020 DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE, FORCE EST DE CONSTATER QUE LA PANDÉMIE DE LA MALADIE À CORONAVIRUS COVID-19 N'A PAS EMPÊCHÉ L'ORGANISATION DE POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT.

Intitulé « Agilité, résilience et imagination », le Rapport s'attarde sur les impacts provoqués par la pandémie sur les activités municipales, mais également sur les autres projets qui ont été menés en 2020 par les membres du personnel de l'organisation.

Comme le souligne d'emblée le directeur général de la Ville de Drummondville, M. Francis Adam, l'année 2020 restera certes gravée dans les mémoires en raison de la pandémie, mais l'organisation a su néanmoins maintenir le cap sur ses objectifs.

« Malgré les aléas provoqués par la COVID-19, de nombreux services aux citoyennes et aux citoyens, de dossiers et de projets ont vu le jour ou se sont concrétisés en 2020. En effet, grâce à la vision des élus et à l'engagement des membres du personnel de la Ville, nous avons su nous adapter à un contexte en constante évolution », a-t-il commenté.

Planification stratégique 2017-2022

Le Rapport annuel du directeur général 2020 est l'occasion pour la Ville de Drummondville de réaliser une reddition de comptes concernant les actions de son ambitieuse Planification stratégique 2017-2022. Ainsi, au 31 décembre 2020, pas moins de 83 % d'entre elles étaient réalisées ou ne présentaient aucun écart significatif de réalisation.

Mettant de l'avant la mission, la vision et les valeurs organisationnelles de la Ville, le Rapport présente de façon détaillée les réalisations des différents services municipaux, agrémentées de tableaux statistiques. Une belle façon de prendre conscience de toute la portée de l'organisation municipale sur la vie des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Parmi les faits marquants de l'année 2020, soulignons la valeur record de permis de construction émis (281 M$) et le déploiement du service de transport en commun dans certaines zones industrielles de la ville. Concernant la pandémie de COVID-19 plus spécifiquement, notons que la situation a entraîné une diminution du nombre de passages enregistrés dans les véhicules du service de transport en commun de l'ordre de 25 %, comparativement à 2019.

Avec la population confinée longuement à la maison ou encore recourant massivement au télétravail, il ne faut pas se surprendre de l'accroissement de 7 % du tonnage des ordures destinées à l'enfouissement, par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la pandémie a également amené la Ville de Drummondville a développer de nouveaux services en ligne ou à distance, particulièrement à la bibliothèque publique, tout comme a élaborer un vaste Plan de relance municipal.

INAUGURATIONS ET DISTINCTIONS

Soulignons que l'organisation a été en mesure de réaliser différentes inaugurations d'importance qui ont eu une incidence positive sur la qualité de vie de la population tout au long de l'année 2020, comme celles du parc Kounak, du parc de la Seigneurie et de sa patinoire réfrigérée, de la piscine extérieure chauffée du parc Woodyatt, et du parcours de vélo éducatif du parc Rosaire-Smith, une première au Québec.

De plus, notons que la Ville de Drummondville a obtenu de nouveau en 2020 des prix et des récompenses d'importance, à l'exemple du prix Distinction de l'Association québécoise des transports (pour son Plan de mobilité durable 2020-2040), et de la médaille du gouverneur général du Canada en architecture (pour l'édifice Francine-Ruest-Jutras).

« À la lecture de ce Rapport, la population sera à même de réaliser tout le travail qui a été accompli par les équipes municipales. La Ville de Drummondville a répondu présente face aux enjeux apportés par la pandémie. Je suis fier de la façon dont notre organisation a su faire face à cette situation sans précédent. Je tiens d'ailleurs à remercier à nouveau tous les membres du personnel pour leur collaboration exemplaire », a insisté le directeur général de la Ville, M. Francis Adam.

LE RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2020 EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE, AU DRUMMONDVILLE.CA/RAPPORT2020DG

RÉFECTION DE RUES

LA VILLE DE DRUMMONDVILLE DOUBLE SES INTERVENTIONS EN 2021

DE NOMBREUX TRAVAUX DE RÉFECTION D'ASPHALTE ET DE RESURFAÇAGE DE RUES ONT DÉBUTÉ AU DÉBUT DU MOIS ET SE POURSUIVRONT AU COURS DE LA PÉRIODE ESTIVALE. AU TOTAL, CE SONT PRÈS DE 30 KILOMÈTRES DE TRAVAUX DE RESURFAÇAGE ET DE REMPLACEMENT DE REVÊTEMENT SOUPLE EN ENROBÉ BITUMINEUX QUI SERONT EXÉCUTÉS DANS DIVERSES RUES DES LIMITES DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE. C'EST DONC DIRE QUE LA VILLE AUGMENTE SIGNIFICATIVEMENT L'AMPLEUR DE SES INTERVENTIONS EN 2021 GRÂCE À UN INVESTISSEMENT DE 12 M$.

« Les citoyennes et les citoyennes nous disent d'en faire plus pour nos routes, et c'est ce que nous faisons. Déjà l'année passée, un effort a été fait, mais, pour 2021, j'ai souhaité qu'un coup de barre supplémentaire soit mis pour accélérer la réfection de nos chaussées. Je suis heureux, car tous les usagers en tireront des bénéfices, les automobilistes comme les cyclistes », a expliqué le maire de Drummondville, M. Alain Carrier.

Ajoutons que certains chantiers majeurs s'ajoutent à ces travaux, notamment celui de la rue Saint-Georges, qui imposera l'utilisation d'un détour par l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), le boulevard Saint-Joseph et le pont du Curé-Marchand. Tous les détails de ce chantier figurent au drummondville.ca/saint-georges.

Chantiers de réfection de chaussées

Au cours des prochaines semaines, ce sont plus de 50 tronçons qui verront la réfection de la chaussée, selon un échéancier particulier à chaque chantier, à plusieurs endroits du vaste territoire de la ville de Drummondville. À cet égard, la Ville alerte les usagers du réseau afin de faire preuve de prudence, de courtoisie et de patience en présence des travailleurs et des autres usagers. Pour connaitre les dates des différents travaux, il suffit de visiter le drummondville.ca/asphaltage2021.

La Ville rappelle que les travaux de resurfaçage et de remplacement de revêtement permettent de redonner une qualité de roulement en minimisant les interventions et les coûts jusqu'à ce que des travaux de remplacement total des infrastructures souterraines soient requis.

Une signalisation temporaire sera érigée autour de ces chantiers et permettra aux usagers de circuler en contournant les diverses entraves.

LOCALISATION DES TRAVAUX – ÉTÉ 2021

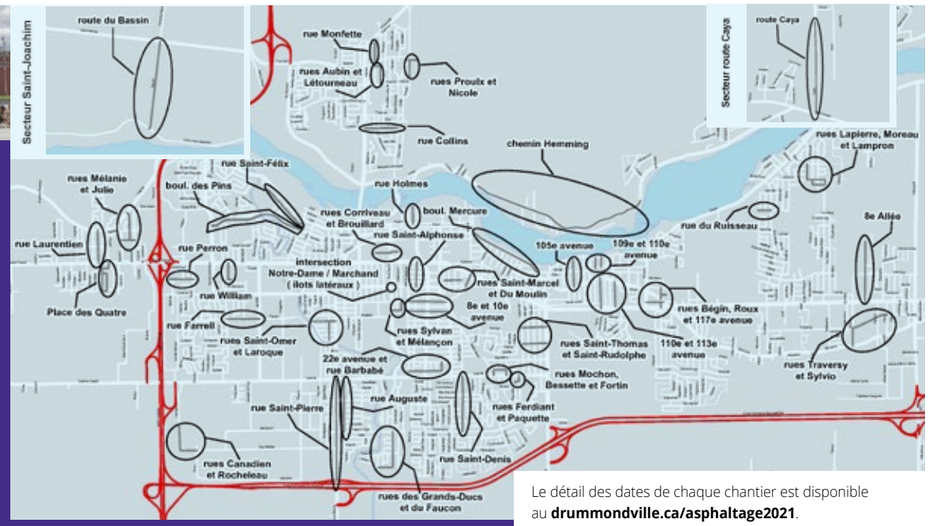

Rappel de sécurité

La Ville de Drummondville invite les usagers du réseau routier à redoubler de prudence dans les zones visées et à respecter la signalisation ainsi que les instructions du personnel affecté à la circulation. Il en va de la sécurité de tous d'user de civilité dans ces circonstances, comme en tout temps.

Le détail des dates de chaque chantier est disponible au **drummondville.ca/asphaltage2021**.

LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE CONFIRME L'INTERDICTION DES VENTES-DÉBARRAS

La Ville de Drummondville souhaite informer la population que la tenue de ventes-débarras (ventes de garage) organisées par des citoyens sur le terrain de leur domicile privé demeure interdite en zones rouge et orange, au même titre que tout rassemblement. Elle précise que la vente d'articles usagés sur le Web, avec une prise de possession respectant la distanciation physique de deux mètres entre les personnes n'habitant pas à la même adresse, demeure la méthode à privilégier.

La Ville se doit donc d'assurer que cette interdiction soit respectée et ne peut donc autoriser de vente-débarras sur son territoire.

La Direction régionale de la santé publique souligne que ces consignes sont en cohérence avec la situation épidémiologique en vigueur. Elle invite la population à rester à l'affût, sur son site Web, de tout changement qui pourrait survenir selon l'évolution de la situation.

EN ACTION

STÉPHANIE LACOSTE
slacoste@drummondville.ca
Conseillère
DISTRICT 10

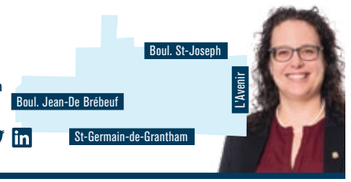

L'ORDRE DE DRUMMONDVILLE, ÉDITION 2020

Dans le contexte actuel plus difficile que nous vivons, l'entraide et la solidarité sont d'autant plus essentielles et se doivent d'être mises de l'avant. Sans cet apport essentiel, plusieurs personnes vulnérables se retrouveraient sans soutien ni ressources. C'est dans cet esprit que la Ville a voulu reconnaître l'apport communautaire, social, économique ou politique de ces citoyen(ne)s en créant l'Ordre de Drummondville, LA PLUS HAUTE DISTINCTION en matière de reconnaissance civique octroyée à des gens d'exception.

Nous en sommes à la cinquième édition de cet important évènement. Les candidats dans la catégorie « Membres de l'Ordre » seront reconnus pour leurs engagements, initiatives, actions ou réalisations au cours de l'année 2020, pour les secteurs d'activités suivants :

- Communautaire;
- Économie;
- Éducation;
- Environnement;
- Humanitaire;
- Jeunesse;
- Sports;
- Santé;
- Tourisme.

Les « Officiers de l'Ordre », quant à eux, seront reconnus comme des leaders inspirants pour les générations futures. Que ce soit par leur engagement indéfectible, leur carrière, leur rayonnement tout spécialement à l'échelle de la ville, ou par leur altruisme exceptionnel, ils ont su faire une différence dans la vie des gens d'ici.

L'Ordre devient le gardien de la mémoire collective de la ville de Drummondville pour inspirer les créateurs de bonheur de demain.

> Pour obtenir toute information concernant ce programme, les citoyens sont invités à visiter le site Web de l'Ordre de Drummondville (ordre.drummondville.ca) ou à communiquer avec le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque, en composant le 819 850-1327.

JOHN HUSK
jhusk@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 5

JUIN, MOIS DE L'EAU

Au Québec, juin est officiellement le Mois de l'eau depuis 2017. La précieuse ressource, notamment la rivière Saint-François, est d'ailleurs au cœur de l'histoire de notre région, notre identité comme Drummondvilloises et Drummondvillois et notre qualité de vie.

Il importe d'abord de souligner que bien avant l'arrivée des premiers Européens ce qui est aujourd'hui Drummondville faisait partie du territoire autochtone Abénakis, notamment en raison de la Saint-François. Ensuite, menés par le lieutenant-colonel Frederick George Heriot, les premiers colons britanniques se sont établis ici pour fonder la ville en 1815 en raison de la rivière : suivant la Guerre de 1812, un des objectifs était de prévenir une invasion américaine alors que la Saint-François prend une de ses sources au lac Memphrémagog. Au XXe siècle, deux barrages hydroélectriques ont été construits sur la rivière par la compagnie Southern Canada Power, soit celui à la hauteur du centre-ville ainsi que le barrage Hemming. La création de cette source d'énergie a d'ailleurs été un facteur important pour le développement économique.

Côté nature, l'eau et la Saint-François soutiennent une grande variété d'espèces fauniques et floristiques. Soulignons notamment la présence de l'esturgeon jaune, une espèce de poisson menacée qui fraie chaque printemps près du barrage du centre-ville. Cette espèce a d'ailleurs une grande valeur symbolique pour la Première Nation Abénakis d'Odanak, située près de l'embouchure de la Saint-François, sur le fleuve Saint-Laurent. De plus, chose très importante, la rivière est également la source d'eau potable qui nous permet de subsister. Enfin, la Saint-François contribue grandement à notre bien-être alors que de nombreuses activités récréatives se déroulent sur le cours d'eau.

Bref, tant pour l'histoire de notre région, notre identité et notre qualité de vie, l'eau et plus particulièrement la rivière Saint-François sont au cœur de qui nous sommes.

YVES GRONDIN
ygrondin@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 8

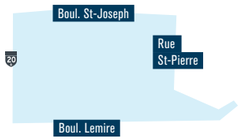

DES PROJETS À LA DIMENSION DE LA VILLE ET DU DISTRICT

Au cours des prochaines semaines, la population de Drummondville aura l'occasion de participer au vote pour choisir les projets présentés dans le cadre du premier exercice du budget participatif. Les citoyens ont proposé plusieurs projets très intéressants, d'envergure différente. Plusieurs projets visent à améliorer les parcs et les espaces qui peuvent être utilisés par des usagers de plusieurs groupes d'âges. Cette ouverture à l'esprit intergénérationnel est la preuve que le conseil a eu raison, au fil des ans, de s'investir dans les démarches des politiques familiales, de l'accréditation Municipalité amie des aînés et de Municipalité amie des enfants. Cela reflète les désirs et les valeurs des Drummondvilloises et des Drummondvillois. Les projets expriment aussi des attentes qui ne pourront pas toutes être prises en compte dans la démarche du projet participatif, soit parce qu'elles dépassent le budget ou bien qu'elles sont déjà en planification, mais les demandes ont bien été entendues.

Je vous invite à participer à l'exercice de prendre connaissance des différents projets, de les comparer, de les analyser et faire le difficile arbitrage de prioriser ceux qui vous semblent les plus intéressants pour notre milieu. L'expression de vos opinions, par votre vote, sera une belle démonstration de la richesse de la démocratie participative.

Travaux de resurfaçage

Je tiens à vous expliquer aussi comment nous avons fait le choix des rues qui bénéficieront des travaux de resurfaçage spéciaux qui seront effectués cette année. Il nous fallait choisir des rues où les trottoirs ne nécessiteraient pas de réfection dans un avenir rapproché, pour ne pas avoir à intervenir dans la nouvelle chaussée. De la même manière, nous devions écarter les rues où des travaux d'infrastructures sont prévus à court et moyen termes (égouts sanitaires, pluviaux, aqueduc). La mise à niveau des infrastructures souterraines est aussi un enjeu très important. Dans la partie la plus ancienne du district, il reste encore des égouts sanitaires et pluviaux combinés. Lors des pluies abondantes, qui sont de plus en plus fréquentes, cela provoque parfois des refoulements et des débordements dans les stations de pompage. La Ville s'est résolument engagée à améliorer ses infrastructures. Les enjeux sont multiples, les coûts importants. Nous devons choisir les priorités en tenant compte de tous ces facteurs.

Il y aura donc des travaux sur la rue Saint-Omer, de Larocque à Pinard, sur la rue Larocque, de Pinard à Saint-Omer, et une portion de la rue William. D'autres rues seront aussi réaménagées dans le cadre d'enveloppes budgétaires, comme la rue Perron et la rue Farrell.

CATHERINE LASSONDE
classonde@drummondville.ca
Conseillère
DISTRICT 3

DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR NOTRE CENTRE-VILLE

C'est avec espoir et une résilience un peu étiolée que nous voyons poindre la saison estivale 2021. Le besoin de bouger tant pour nous, nos enfants, parents et grands-parents est omniprésent et c'est avec enthousiasme que je vous invite à découvrir ou à redécouvrir les activités de plein air offertes gratuitement et accessibles du centre-ville.

Les travaux de réfection de la piscine Woodyatt étant terminés, vous pourrez profiter pleinement de son confort, celle-ci étant désormais chauffée, offrant baignade et sensations fortes avec sa plateforme de 5 mètres et l'ajout d'un mur d'escalade cette année. Le parc Woodyatt permet aussi aux sportifs la pratique d'exercices avec son circuit de mise en forme, inauguré en novembre 2018.

Les amateurs de vélo peuvent aussi se rendre à l'aéroport par la piste cyclable du boulevard Allard et y emprunter la navette-ponton qui les mènera sur l'autre rive de la rivière Saint-François, directement sur le site du parc Kounak complètement réaménagé. La traversée en ponton est aussi accessible aux piétons et patineurs sur roues. La bucolique et sinueuse piste cyclable du chemin Hemming vous mènera vers la promenade Rivia et, finalement, de retour au centre-ville.

Profitez-en donc pour planifier votre trajet en plein air au centre-ville et finir en beauté sur une terrasse pour un rafraîchissement, à votre restaurant préféré pour une bouchée ou pour une petite gâterie dans un des bars laitiers, cafés ou pâtisseries sises au cœur de notre ville. Ils sont tous très fébriles et heureux de vous recevoir pendant la belle saison et ils méritent bien eux aussi d'être encouragés!

POUR SOUTENIR LES RESTAURATEURS ET LES TENANCIERS DE BARS

RECONDUCTION DE L'ALLÈGEMENT DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'IMPLANTATION DE TERRASSES SUR LE DOMAINE PRIVÉ

La Ville de Drummondville a annoncé à la fin du mois d'avril qu'elle reconduisait, pour la période estivale, l'allègement de la réglementation municipale relative à l'implantation des terrasses de restaurants et de bars sur le domaine privé. Pour se prévaloir de cette initiative, les intéressés doivent obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme de la Ville.

Démarches à entreprendre pour obtenir un permis

Les restaurateurs et les tenanciers de bars qui désirent installer une terrasse pour leur commerce sur leur terrain privé sont invités à faire une demande temporaire d'agrandissement ou d'ajout de terrasse auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Drummondville, Division permis, inspection et programmes, en composant le (819) 478-6571, ou en écrivant un courriel à l'adresse info-permis@drummondville.ca.

Comme stipulé par le règlement adopté par les élus, et comme requis par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ), la demande doit être accompagnée d'un croquis démontrant l'emplacement sur le terrain, en prenant soin d'y indiquer les distances par rapport aux limites de la propriété du terrain, la dimension de la terrasse, le numéro d'établissement et la capacité demandée. Soulignons que des frais de 35 $ seront facturés pour le permis.

La Ville invite les citoyens à profiter des terrasses des restaurants et des bars tout au long de la saison estivale, et ce, en observant toutes les règles sanitaires en vigueur

TOURISME
DRUM MOND VILLE
3 000 sites de camping
Juste assez — pour s'évader.
visitez le tourismedmv.com
Cet été, je pars en camping dans ma région.
Centre-du-Québec

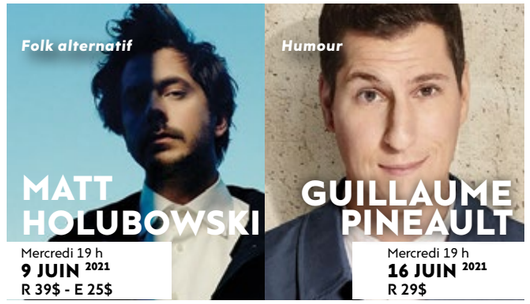

Nous suivons de près la situation reliée à la COVID-19, la programmation est donc sujette à changement.
819 477-5412
artsdrummondville.com
Maison des arts Desjardins Drummondville
ARTS VISUELS
CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
29 mai au 19 juin 2021
EXPOSITION COLLECTIVE
FINISSANT·ES DU CÉGEP EN ARTS VISUELS
À la fois vivante et surprenante, l'exposition des finissant·es regroupe des oeuvres singulières faisant état des premières préoccupations de ces artistes en tout début de parcours professionnel.
Galerie d'art Desjardins
175, rue Ringuet • Drummondville
Horaire : mercredi et jeudi de 13h à 17h, vendredi et samedi de 13h à 18h et les soirs de spectacle jusqu'à l'heure du début de ces derniers. Dimanche, lundi et mardi, si des spectacles sont présentés, 2h avant la représentation et jusqu'au début du spectacle.

ENCAN VIRTUEL DE VÉLOS USAGÉS DU 25 AU 28 MAI
Mise de départ à 1 $
200 vélos disponibles
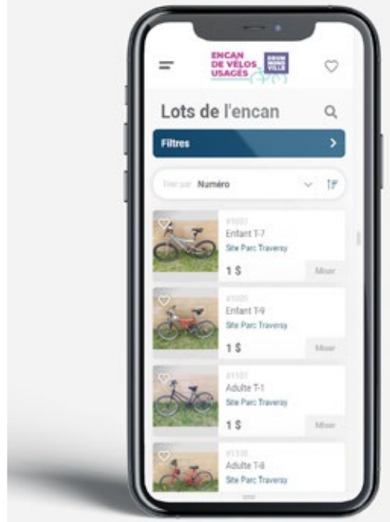

drummondville.ca/encanvelos
mod MOBILITÉ DURABLE
DRUM MOND VILLE

COLLECTE D'ARTICLES VALORISABLES SUR RENDEZ-VOUS

Articles et meubles en bon état (réutilisables)
Les articles réutilisables sont des objets qui ne sont pas abîmés, qui sont en bon état et qui peuvent encore servir et être donnés au suivant. **Les meubles ne doivent pas nécessiter d'être rembourrés ou recouverts.**

LISTE DES ARTICLES COLLECTÉS :

- Petits et gros électroménagers fonctionnels;
- Mobiliers en bon état;
- Jouets*;
- Articles de sport*;
- Articles de décoration*.

*** Ces articles doivent être disposés dans une boîte ou un sac de façon à être collectés facilement.**

Matelas et appareils électroniques
Les matelas et appareils électroniques sont également collectés et valorisés.

Matériaux issus de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)
Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) doivent provenir uniquement des rénovations effectuées par les résidents. Ils doivent être disposés dans un contenant ou dans une boîte pour le chargement manuel ou pouvoir être chargés manuellement par deux personnes en moins de cinq minutes. Sinon, ils ne seront pas collectés. Les planches de bois peuvent toutefois être attachées en ballots d'une longueur maximum de 4 pi (1,2 m).

Le gypse, les déchets et les matières organiques ne sont pas acceptés dans cette collecte. Aucun conteneur ne sera collecté.

LISTE DES MATÉRIAUX COLLECTÉS :

- Matériaux issus de la construction, de la rénovation et de la démolition;
- Agrégats (asphalte, béton, brique);
- Bardeaux d'asphalte;
- Bois;
- Carton (grande quantité seulement);
- Métaux;
- Pneus.

IL EST IMPORTANT DE VOUS ASSURER QU'AUCUN ARTICLE N'EST DANGEREUX POUR LES COLLECTEURS. PAR EXEMPLE, LES CLOUS DES PLANCHES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS OU ÉCRASÉS.

DRUMMONDVILLE – MON MILIEU NATUREL

Faites-nous part de vos préoccupations concernant les milieux naturels du territoire. Nous désirons connaître vos espaces « chouchous ».

En visitant le drummondville.ca/milieux-naturels, les citoyens peuvent en savoir davantage sur le plan de conservation actuellement en cours d'élaboration, notamment en visionnant deux vidéos explicatives et en consultant le portrait et le diagnostic des milieux naturels du territoire. À la lumière de l'information présentée, ils sont aussi invités à répondre à un court questionnaire et à s'inscrire à une infolettreafin de suivre la progression de ce dossier.

RAPPEL

Le Plan de conservation des milieux naturels vise à intégrer la conservation à la planification du territoire tout en favorisant un aménagement durable et structurant. La conservation englobe la protection, l'utilisation durable, la restauration et la création de milieux naturels.

RETOUR DE LA PATROUILLE VERTE – ÉTÉ 2021

LA PATROUILLE VERTE EST DE RETOUR SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE POUR LA SAISON ESTIVALE 2021.

Elle se déplacera partout sur le territoire drummondvillois afin de sensibiliser les citoyens à une saine gestion des matières résiduelles, la protection des milieux naturels et plusieurs autres thématiques liées à l'environnement. N'hésitez pas à les interpeller si vous les croisezdans la rue.

RAPPEL – RESPECT DU CALENDRIER DE COLLECTES

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LE CALENDRIER DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Concernant les résidus encombrants, il est interdit de mettre ceux-ci en bordure de rue, en dehors des périodes de collectes prévues à cet effet.

Selon la réglementation municipale en vigueur, vous pouvez les déposer seulement la veille de la collecte en bordure de rue. S'ils sont déposés avant ce délai, la municipalité vous demandera d'en disposer par vous-mêmes, et ce, dans les plus brefs délais.

GUIDE DE CIRCULATION

AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES

LA VILLE DE DRUMMONDVILLE SE FAIT LE RELAIS DES BONNES PRATIQUES VISANT LES DÉPLACEMENTS PAR L'ENTREMISE DES AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES (AMM).

Ce sont des appareils conçus pour pallier une incapacité à la marche. Elles regroupent les fauteuils roulants mus électriquement, les triporteurs et les quadriporteurs. Depuis le 9 août 2020, un arrêté ministériel permettant l'utilisation d'une aide à la mobilité motorisée sur le chemin public et sa cohabitation avec les autres usagers de la route est entré en vigueur.

Il est primordial que chaque personne qui se déplace avec une AMM sur le chemin public prenne connaissance de l'encadrement en vigueur, notamment en ce qui a trait à la définition d'une AMM, aux règles de circulation et aux équipements obligatoires.

Les règles instaurées visent à assurer la sécurité des utilisatrices et utilisateurs d'AMM ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre ces personnes et les autres usagers de la route. Ces règles valorisent un meilleur partage de la route. Elles permettent également une plus grande flexibilité quant au choix de parcours en encadrant à la fois la circulation des AMM sur la chaussée, les voies cyclables et les trottoirs.

Le non-respect des règles par une personne qui utilise une AMM la rend passible d'une amende en vertu du Code de la sécurité routière.

Les règles de circulation et les équipements dont doivent être dotées les AMM sont disponibles sur le site Web transports.gouv.qc.ca. Le guide peut également être acheminé par la poste. Il suffit d'en faire la demande auprès de la répondante de la Politique d'accessibilité universelle, au 819 850-1283.

SAVIEZ-VOUS QUE?

SAUF EXCEPTION, UNE PERSONNE UTILISANT UNE AMM DOIT SUIVRE LES RÈGLES ENCADRANT LA CIRCULATION :

- **des piétons, lorsqu'elle se trouve sur un trottoir ou à une intersection alors qu'elle était sur le trottoir juste avant de s'engager dans l'intersection;**
- **des cyclistes, lorsqu'elle se trouve sur une voie cyclable, une chaussée ou un accotement.**

La vitesse maximale d'une AMM sur un trottoir ne peut excéder 10 km/h. La personne qui utilise une AMM doit tenir compte de l'achalandage, de l'environnement, de l'infrastructure et doit, le cas échéant, ajuster sa vitesse à celle des autres usagers.

La vitesse maximale d'une AMM sur une voie cyclable, la chaussée ou l'accotement est limitée à 32 km/h.

DEPUIS OCTOBRE
GIRARDIN | SAINT-ROCH-SUD | LEMIRE | HAGGERTY | JANELLE
JEAN-BERCHMANS-MICHAUD | CANADIEN | ROCHELEAU | POWER
PROJET PILOTE
TRANSPORT EN COMMUN
DANS LE PARC INDUSTRIEL
AJOUT DE 2 PARCOURS AVEC HORAIRE ADAPTÉ À DIFFÉRENTS QUARTS DE TRAVAIL
ESSAYEZ-LE DÈS MAINTENANT!
drummondville.ca/transport-en-commun
mod MOBILITÉ DURABLE
DRUMMONDVILLE

LE SYSTÈME DE PRÉEMPTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

LORS D'UN APPEL D'URGENCE, CHAQUE SECONDE COMPTE POUR SAUVER DES VIES ET DES BIENS. AINSI, IL Y A QUELQUES ANNÉES, LA VILLE DE DRUMMONDVILLE A FAIT L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME POUR PERMETTRE AUX POMPIERS DE SE RENDRE PLUS RAPIDEMENT SUR LES LIEUX DES INTERVENTIONS ET SAUVER DE PRÉCIEUSES SECONDES.SECONDES.

Qu'est-ce qu'un système de préemption ?
Le système de préemption permet aux pompiers de faire passer les feux de circulation au vert pour une durée de 60 secondes, sur certaines artères principales. Lorsque le système est en fonction, un clignotant blanc est activé sur les poteaux des feux de circulation.

LE TEMPS DE DÉPLACEMENT EST AINSI RÉDUIT LORS D'APPELS D'URGENCE POUR DIMINUER LES RISQUES D'INCENDIE ET ÊTRE EN MESURE DE PORTER ASSISTANCE PLUS RAPIDEMENT AUX CITOYENS EN DÉTRESSE.

Où retrouvons-nous ce système ?
Ce système est présent sur :

- Le boulevard Saint-Joseph (de la rue Richard à la route 139) ;
- le boulevard René-Lévesque (du boulevard Saint-Joseph à la rue Robert-Bernard) ;
- la rue Saint-Georges (du boulevard Saint-Joseph à la rue Montplaisir) ;
- la rue Saint-Pierre (du boulevard Saint-Joseph au boulevard Lemire).

Que doit-on faire lorsque le clignotant blanc est activé ?
Lorsque vous êtes sur une voie de circulation et que vous voyez le clignotant blanc, il est important de rester à l'affût, car un véhicule d'urgence est en route vers une intervention. Lorsque vous apercevez le véhicule, vous devez céder le passage de façon sécuritaire en changeant de voie ou en ralentissant sur l'accotement.

CORRIDOR DE SÉCURITÉ

LORSQU'UN VÉHICULE D'URGENCE EST IMMOBILISÉ ET QUE SES GYROPHARES OU SES FEUX CLIGNOTANTS SONT ACTIONNÉS, LE CONDUCTEUR QUI S'APPRÊTE À LE DÉPASSER DOIT RESPECTER UN CORRIDOR DE SÉCURITÉ. IL DOIT RALENTIR ET S'ÉLOIGNER LE PLUS POSSIBLE DU VÉHICULE IMMOBILISÉ, APRÈS S'ÊTRE ASSURÉ DE POUVOIR LE FAIRE SANS DANGER.

Ne pas respecter un corridor de sécurité ou ne pas céder le passage à un véhicule d'urgence peut entraîner :

- **une amende de 200 $ à 300 $**
- **la perte de 4 points d'inaptitude**

Pourquoi un corridor de sécurité?
Le corridor de sécurité permet d'assurer la sécurité des premiers répondants lorsqu'ils travaillent en bordure de la route, et de toute autre personne qui se trouve au même endroit (par exemple, les occupants du véhicule immobilisé).

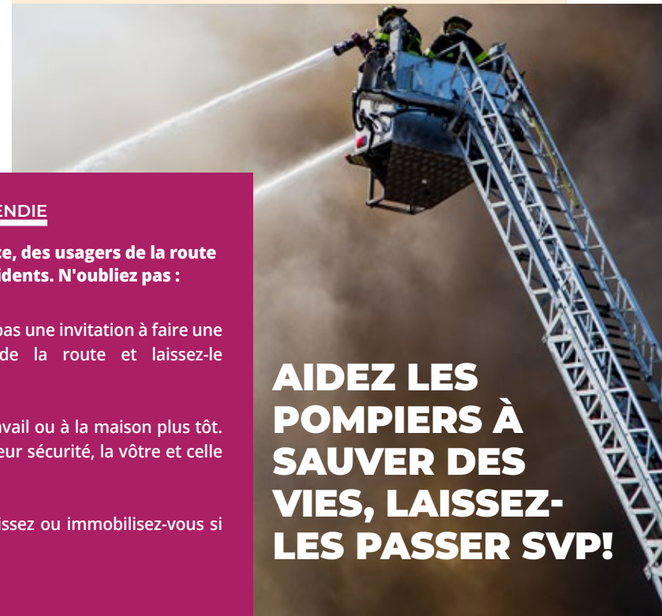

MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Trop souvent lors de la conduite vers une intervention d'urgence, des usagers de la route effectuent des gestes dangereux qui pourraient causer des accidents. N'oubliez pas :

- Un camion de pompier avec sirène et gyrophares activés n'est pas une invitation à faire une course. Ralentissez ou immobilisez-vous sur la droite de la route et laissez-le passer sécuritairement;
- Le système de préemption n'est pas un moyen d'arriver au travail ou à la maison plus tôt. Cédez le passage et ne suivez pas les pompiers. Vous mettez leur sécurité, la vôtre et celle des autres usagers de la route en danger;
- Vous voulez faire une différence ? Gardez votre droite, ralentissez ou immobilisez-vous si possible. Vous permettrez de sauver des vies.

Opération vaccination
COVID-19

vaccin COVID-19

Selon votre groupe d'âge, vous pouvez **dès maintenant** prendre rendez-vous en ligne pour vous faire vacciner contre la COVID-19.

Québec.ca/vaccinCOVID

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés, **demandez à un proche** ou appelez au 1 877 644-4545.

Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.

Votre gouvernement

Québec

Dernière mise à jour : 18 mai 2021

drummondville.ca

Centre-du-Québec
Ici, on fait bouger les choses

DRUMMONDVILLE